



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 30 (1930), p. 509-511

L. Théophile Lefort

Une citation copte de la prima pseudo-clémentine de virginitate.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724707564	<i>Money Rules!</i>	Thomas Faucher (éd.)
9782724707601	<i>Héritage et transmission dans le monachisme égyptien</i>	Esther Garel
9782724707304	<i>Palais et Maisons du Caire I</i>	Bernard Maury, Jacques Revault
9782724707861	<i>BCAI 34</i>	Agnès Charpentier (éd.)
9782724707540	<i>Ayn Soukhna IV</i>	Pierre Tallet (éd.), Georges Castel (éd.)
9782724707502	<i>Samut Nord</i>	Bérangère Redon (éd.), Thomas Faucher (éd.)
9782724707427	<i>L'occupation humaine dans le delta</i>	Yann Tristant
9782724707434	<i>Regressus ad uterum</i>	Marie-Lys Arnette

UNE CITATION COPTE

DE LA I^A PSEUDO-CLÉMENTINE "DE VIRGINITATE"

PAR

M. L. TH. LEFORT.

Les pseudo-clémentines *de virginitate* ont été jusqu'ici considérées comme sorties du milieu syro-palestinien⁽¹⁾, pour le seul motif que le texte nous en fut révélé par un manuscrit syriaque du xv^e siècle et les citations du moine palestinien Antiochus. La récente découverte du texte des chapitres I-VIII et XI-XII de la première de ces lettres dans un codex copte de la fin du v^e ou du commencement du vi^e siècle vient infirmer singulièrement cette localisation hypothétique. Qui plus est, les feuillets coptes sont précédés d'un titre, malheureusement inscrit sur un feuillet détaché de ceux qui portent le texte : or ce titre attribue la pièce à saint Athanase, archevêque d'Alexandrie⁽²⁾.

Il est prématuré de vouloir décider du bien-fondé de cette possible paternité athanasienne aussi longtemps que la littérature copte n'est connue et jugée que par les textes repris aux synaxaires d'époque assez tardive; car un dépouillement attentif des débris qui nous ont sauvé partiellement les œuvres originales coptes des iv^e et v^e siècles provoquera, pensons-nous, plus d'une surprise et modifiera bien des conceptions courantes aujourd'hui. Nous avons la conviction qu'une puissante activité littéraire copte s'est développée aux iv^e et v^e siècles; et nous espérons même un jour démontrer que la série des grands évêques d'Alexandrie, d'Alexandre à Dioscore en passant par Athanase et Théophile, appartient bien plus à la littérature copte qu'à la littérature grecque.

Certes, tous les écrivains coptes de cette période ne furent pas des génies; mais, même dans les œuvres plutôt fastidieuses d'un Bêsa, par exemple, on

⁽¹⁾ Cf. O. STAHLIN, *Die altchr. griech. Lit.*, 1924, § 931.

⁽²⁾ Cf. *Muséon*, t. XL, p. 249-264; t. XLII, p. 265-269.

trouvera maint détail capable de jeter quelque lumière sur le mouvement des idées dans les milieux strictement égyptiens. On n'a pas assez remarqué, en effet, que les moines coptes, en particulier, exerçaient tout spécialement leur mémoire en apprenant par cœur, non seulement la Bible, mais aussi beaucoup d'autres textes. A la lecture de leurs écrits, cette richesse d'information se révèle par l'abondance des citations, dont l'utilité pour l'histoire littéraire générale peut être considérable. Ces citations, parfois exactement indiquées et généralement très littérales, nous permettront, non seulement de constater l'étendue du champ des préoccupations intellectuelles de ces écrivains, mais encore constitueront plus d'une fois un apport capital à la détermination de la paternité, aujourd'hui douteuse, de certaines œuvres de la littérature chrétienne des premiers siècles⁽¹⁾.

Le fait de l'existence, au v^e ou vi^e siècle, d'un texte copte des pseudo-clémentines infirme, avons-nous dit, l'attribution courante de ces pièces au milieu syro-palestinien, mais n'implique pas nécessairement leur diffusion et leur autorité dans le monde égyptien. Voici que le hasard, une fois de plus, nous a mis sous les yeux un fragment de catéchèse, qui invoque leur témoignage à côté de celui de l'Écriture et d'autres autorités. L'hypothèse syro-palestinienne se trouve dès lors définitivement compromise. Ce fragment est conservé au fol. 21 du vol. 130¹ de la Bibliothèque Nationale à Paris, et est paginé 439-440; aucun titre ne permet d'attribuer avec certitude le texte à un auteur déterminé; Amélineau a classé ce feuillet parmi les *opera Sinuti*; mais chacun sait que sous cette rubrique figurent bien d'autres textes que ceux de Chenoute. Le point essentiel, qui importe ici, est de savoir que cette catéchèse est certainement l'œuvre d'un abbé du iv^e ou du v^e siècle, peu importe qu'il soit pachômien ou chenoutien.

A part trois variantes de lecture : $\lambda\gamma\omega$ *add. l. 3*, $\omega\lambda\gamma\tau\rho\epsilon$ - *l. 4*, $\epsilon\sigma\omicron\upsilon\eta$ *omit. in fine*, et l'omission d'une partie de la longue énumération contenue dans le texte original, la citation est d'une fidélité absolue. La façon dont elle est introduite est malheureusement banale, c'est la formule : $\lambda\gamma\chi\omicron\omicron\omicron$ sans désignation d'auteur, ni Clément, ni Athanase; les partisans de l'anonymat trouveront peut-être là une confirmation, mais combien fragile, de leur hypo-

⁽¹⁾ Par exemple une citation de saint Athanase faite par Chenoute nous a permis de restituer

à saint Athanase des textes intéressants; cf. *Muséon*, t. XLII, p. 269-274.

thèse; car on peut tout au plus conclure de là que l'orateur faisait appel à un texte bien connu de ses auditeurs, comme c'est si souvent le cas pour les textes bibliques introduits par la même formule : *dictum est*, ou *scriptum est*.

I pseudo-clém.
chap. vii

Paris 130¹ f. 21 R^o

ΝΕΤΤΟΝΤἼ ἸΜΟΟΥ ΕΠΕΧ̄
ΦΑΥΤἸΤΩΝΟΥ ἸΝΟΥΜἸΤΧΩΡΕ'
ΝΕΝΤΑΥ†ΠΕΧ̄ ἸΩΟΥ
ἸΝΟΥΜἸΤΧΩΡΕ
ΑΥΤΡΕΠΕΧ̄ ΧΙΜΟΡΦΗ ἸΖΗΤΟΥ
ἸἸΒΙΟΣ ΝΙΜ ἸΝΟΥΤΩ ἸΖΗΤ
ἸΝΟΥΦΑΧΕ ἸΝΟΥΑΝΑΣΤΡΟΦΗ
ἸΝΟΥΣΩΒ ἸΝΟΥΣΥΠΟΜΟΝΗ
ἸΝΟΥΜἸΤΧΩΡΕ ἸΝΟΥΜΕΕΥΕ
ΕΥΤΟΥΧΗΥ ἸΝΟΥΔΙΚΑΙΟΣΥΝΗ
ἸΝΟΥΜἸΤΣΑΡΩΖΗΤ
ἸΝΟΥΜἸΤΡΕΥΑΙΣΑΙΣΕ
ἸΝΟΥΜἸΤΕΥΣΕΒΗΣ ἸΝΟΥΤἸΒΟ
ἸΝΟΥΕΓΚΡΑΤΕΙΑ ἸΝΟΥΠΙΣΤΙΣ
ἸΝΟΥΣΕΛΠΙΣ ἸΝΟΥΑΓΑΠΗ
ΕΣΧΗΚ ΕΒΟΛ ΕΣΟΥΝ ΕΠΝΟΥΤΕ.

ΚΑΙ ΓΑΡ ΑΥΧΟΟΣ ΧΕ-
ΝΕΤΤΟΝΤἼ ἸΜΟΟΥ ΕΠΕΧ̄
ΦΑΥΤἸΤΩΝΟΥ ἸΝΟΥΜἸΤΧΩΡΕ'
ΑΥΩ ΝΕΝΤΑΥ†ΠΕΧ̄ ἸΩΟΥ
ἸΝΟΥΜἸΤΧΩΡΕ
ΦΑΥΤΡΕΠΕΧ̄ ΧΙΜΟΡΦΗ ἸΖΗΤΟΥ
ἸἸΒΙΟΣ ΝΙΜ ἸΝΟΥΤΩ ἸΖΗΤ
ἸΝΟΥΦΑΧΕ ἸΝΟΥΑΝΑΣΤΡΟΦΗ
ἸΝΟΥΣΩΒ ἸΝΟΥΣΥΠΟΜΟΝΗ

ἸΝΟΥΑΓΑΠΗ
ΕΣΧΗΚ ΕΒΟΛ ΕΠΝΟΥΤΕ.

Louvain, juin 1930.

L. TH. LEFORT.